

Respect, réconciliation et résilience :



un entretien avec Phil Fontaine et monseigneur V. James Weisgerber

NATHAN BATTAMS

À l'occasion de la *Conférence sur les familles au Canada 2015*, l'Institut Vanier de la famille avait invité l'ancien chef national de l'Assemblée des Premières Nations (APN), Phil Fontaine, ainsi que l'ex-président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, monseigneur V. James Weisgerber, afin qu'ils puissent témoigner de leur parcours personnel vers la réconciliation et l'appartenance à une *famille*, tout en évoquant leurs perspectives quant à la réalité et au vécu des familles autochtones au Canada.

« Je savais pertinemment que je n'étais pas bien, là où j'étais », souligne M. Fontaine, se remémorant la colère et l'amertume qui l'habitaient à l'époque où il s'est pour la première fois exprimé en public, en 1990, au sujet de son séjour dans un pensionnat indien au cours de sa jeunesse. En 2009, il faisait partie d'une délégation d'Autochtones partis pour Rome en compagnie de monseigneur Weisgerber pour un entretien particulier avec le pape Benoît XVI. Sa Sainteté avait alors exprimé ses regrets sur cette question, et M. Fontaine se souvient de ce moment comme d'« une expérience incroyable et tout à fait émouvante ». Il affirme que cette ouverture au pardon lui a permis de cheminer pour favoriser la réconciliation et la guérison. « Celui qui ne sait pas pardonner ne guérira jamais, dit-il. Sans pardon, toute réconciliation est impossible. »

De retour au Manitoba, monseigneur Weisgerber a pour sa part appris à connaître et à comprendre la spiritualité et la culture des Premières Nations, après avoir tissé des liens d'amitié avec un ancien de la tribu algonquine, Tobasonakwut Kinew, qui avait lui-même cherché à se réconcilier avec l'Église après avoir été « profondément blessé » par son séjour au sein des pensionnats indiens. Chez les Algonquins, le terme *réconciliation* n'a pas d'équivalent direct, mais il existe une cérémonie où un ennemi ou encore un étranger est adopté par la famille lésée. C'est donc par l'entremise de cette cérémonie que l'ancien Kinew a invité monseigneur Weisgerber à se joindre à sa famille, un événement auquel prenait part également Phil Fontaine pour marquer une étape vers la réconciliation. Les médias avaient aussi été invités dans le but d'informer le public de cette démarche. Monseigneur Weisgerber pense que l'engagement mutuel

« Celui qui ne sait pas pardonner ne guérira jamais. Sans pardon, toute réconciliation est impossible. »

des Autochtones et des non-Autochtones est essentiel à la réconciliation, mais il reconnaît néanmoins que le processus sera encore laborieux.

À propos des réalités et des expériences vécues par les familles autochtones d'aujourd'hui, M. Fontaine précise que la pauvreté représente la principale difficulté : « La pauvreté engendre un dysfonctionnement. Elle brise des personnes et des familles, et elle fait peu de place à l'espoir. Les gens n'arrivent plus à rêver... Elle paralyse. Elle étouffe les individus, les familles et les collectivités. » Et le racisme s'ajoute encore aux difficultés socioéconomiques auxquelles sont confrontées les familles autochtones. Monseigneur Weisgerber rappelle qu'il est facile de perpétuer des stéréotypes au sujet des autres lorsque les gens vivent en parallèle. Or, ce cloisonnement s'effrite dès que les gens commencent à coexister sans toutefois renier leur propre identité ainsi que leurs traditions. « Leur famille s'enrichit dès lors, dit-il, et cela permet aux gens de mieux se connaître. Et c'est alors tout l'entourage qui s'enrichit. »

M. Fontaine et monseigneur Weisgerber sont catégoriques : tous les Canadiens doivent se sentir directement concernés par le processus de guérison et de réhabilitation entre les peuples autochtones et non autochtones, leurs familles et leurs collectivités au Canada. Il s'agit d'un processus ardu amorcé depuis plusieurs générations, et qui touchera aussi celles qui viennent. « Ça ne se fait pas sans heurts; il faudra travailler fort pour y arriver », souligne Phil Fontaine. Et tout au long de cette longue route, le respect, la réconciliation et la résilience seront des facteurs clés.

La version complète de cet entretien est accessible sur la chaîne YouTube de l'Institut Vanier. [▼](#)

Nathan Battams est auteur et chercheur au sein de l'Institut Vanier de la famille.

FAITS ET CHIFFRES



L'accès à un médecin au Canada

85 % La proportion des Canadiens de 12 ans ou plus déclarant avoir accès à un médecin régulier (2014)^{1,2}.

89 % et 82 % Au Canada, la proportion respective de femmes et d'hommes (12 ans ou plus) déclarant avoir accès à un médecin régulier (2014)³.

59 % et 14 % Parmi les Canadiens sans médecin régulier en 2014, la proportion respective des gens qui choisiraient de se rendre à une clinique sans rendez-vous en cas de besoin ou pour obtenir des conseils, par rapport à ceux qui fréquenteraient plutôt l'urgence⁴.

39 % et 85 % La proportion respective des Inuits et de l'ensemble des Canadiens (15 ans ou plus) déclarant avoir accès à un médecin régulier (en 2012)^{5,6}.

10 % et 2 % La proportion respective de Canadiens invités à communiquer par courriel avec leur médecin pour des questions diverses, et de ceux qui ont effectivement eu recours à ce service⁷.

47 % La proportion de Canadiens qui se sont récemment rendus à l'urgence pour un problème de santé à défaut d'avoir accès à leur médecin régulier⁸.

67 % La proportion de Canadiens affirmant pouvoir généralement obtenir des réponses à leurs questions le jour même lorsqu'ils téléphonent à leur médecin⁹.

62 % La proportion de Canadiens déclarant s'en remettre aux urgences à cause de la difficulté d'accès aux soins hors des heures régulières (soirs, fins de semaine, jours fériés, etc.)¹⁰.

22 % et 14 % Parmi les Canadiens sans médecin régulier en 2014, la proportion respective de ceux qui n'y avaient pas accès parce que les médecins ne prenaient plus de nouveaux patients, et de ceux qui ne disposaient d'aucun médecin dans leur région¹¹.

74 % En 2014, la proportion des Canadiens de 20 à 34 ans déclarant avoir accès à un médecin régulier (soit le taux le plus faible de tous les groupes d'âge)¹².

¹ Selon Statistique Canada, les « médecins » incluent « les médecins de famille ou les omnipraticiens, ainsi que les spécialistes, comme les chirurgiens, les allergologues, les orthopédistes, les gynécologues, ou les psychiatres », bien que le terme « médecin » fait le plus souvent référence à un *médecin de famille* ou à un *omnipraticien*.

² Statistique Canada, *Profil d'indicateurs de la santé, estimations annuelles, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2013) et groupes de régions homologues* (tableau CANSIM 105-0501). (Page consultée le 27 août 2014.) <http://bit.ly/1C1nreq>

³ *Ibidem*

⁴ Statistique Canada, « Accès à un médecin régulier, 2014 » dans *Feuillets d'information sur la santé*, n° 89-625-X au catalogue de Statistique Canada (juin 2015). (Page consultée le 2 juillet 2015.) <http://bit.ly/1NUait3>

⁵ Selon Statistique Canada, « la plupart des collectivités inuites sont desservies uniquement par un poste de soins infirmiers et l'accès aux services hospitaliers peut exiger un déplacement considérable ».

⁶ Wallace, Susan, « Santé des Inuit : certains résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012 » dans *Enquête auprès des peuples autochtones de*

2012, n° 89-653-X au catalogue de Statistique Canada (août 2014). (Page consultée le 28 août 2014.) <http://bit.ly/1qhvtqH>

⁷ Conseil canadien de la santé, « Le lieu de résidence, ça compte : l'opinion des Canadiens sur la qualité des soins de santé » dans *Résultats du sondage international 2013 du Fonds du Commonwealth sur les politiques de santé auprès du grand public* (janvier 2014). (Page consultée le 2 juillet 2015.) <http://bit.ly/1gC3qC4>

⁸ *Ibidem*

⁹ *Ibidem*

¹⁰ *Ibidem*

¹¹ Statistique Canada, « Accès à un médecin régulier, 2014 » dans *Feuillets d'information sur la santé*, n° 89-625-X au catalogue de Statistique Canada (juin 2015). (Page consultée le 2 juillet 2015.) <http://bit.ly/1NUait3>

¹² Statistique Canada, *Profil d'indicateurs de la santé, estimations annuelles, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2013) et groupes de régions homologues* (tableau CANSIM 105-0501). (Page consultée le 27 août 2014.) <http://bit.ly/1C1nreq>